**AFFAIRE N°15**
CM 08.09.2026 **acquisition parcelle 159 c 1675 appartenant** a mme dumelon, mme bougeard, mmes et m charruey

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260908-202609091259-DE

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR**
**ARRONDISSEMENT DE DINAN**
REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
**COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO**
**Séance ordinaire du 08 Septembre 2026**
à 20H00

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CAST LE GUILDO légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie au lieu ordinaire de ses séances - sous la présidence de Mme MICHEL, Maire

**Présents** : Mme MICHEL, M. PLESIER, Mme THOREUX, M. DELAMOTTE, Mme LABBE, M. VELLY, Mme DELAHAUT, Mme LAURIOT DIT PREVOT. M. LAMBLIN, M. LEMOINE, Mme JEGU, Mme TROTEL, M. PORTE, Mme JAFFRELOT GUERIF, M. LE BOULANGER, M. DURAND, M. HAMON, Mme CORDONNIER, Mme LETESSIER
**Absents excusés représentés** : Mme CHAPLAIN, M. AMICE, Mme PITEL, M. HODGKISS, respectivement représentés par M. LEMOINE, M. VELLY, M. PLESIER, Mme LETESSIER
**Absent excusé** : /
**Secrétaire de Séance** : Mme TROTEL

*Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 23*
Présents : 19
Votants : 23 (dont 4 pouvoirs)
Convocation adressée le 2 Septembre 2026

**AFFAIRE N°15 – ACQUISITION DE LA PARCELLE 159 C 1675 APPARTENANT A MME DUMELON, MME BOUGEARD, MMES ET M CHARRUEY**

Rapporteur : M. PLESIER – Adjoint au Foncier

En date du 20 mai 2026, lors d'un rendez-vous avec Monsieur Christophe CHARRUEY, Madame Marie-Eugénie BOUGEARD et Madame Monique DUMELON, Madame MICHEL, agissant en qualité de Maire, est entrée en pourparlers en vue de l'acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée 159 section C numéro 1675, sise à SAINT-CAST-LE-GUILDO (22380) 8548 rue de Galinée, d'une contenance de 301 centiares (301 ca) à l'euro symbolique, frais annexes à la charge de la commune.
Cette même proposition a été faite à Madame Hélène CHARRUEY et à Madame Anne-Claire CHARRUEY les jours suivants.

Par courrier en date du 21 mai 2026 et par courriels en date du 11 et du 12 juin 2026, les propriétaires ont indiqué être d'accord sur la chose et le prix.

Il est ici précisé que cette parcelle constitue une emprise de voirie au carrefour de la rue de Galinée et de la rue du Petit Train et a vocation à être classée dans le domaine public de la Commune.
Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

Considérant que l'avis du service des Domaines ne doit pas être demandé avant acquisition à l'amiable que pour des immeubles d'une valeur totale égale ou supérieure à une somme fixée à 180 000 € par arrêté du 5 décembre 2016, ainsi que pour les tranches d'acquisition d'un montant inférieur, mais faisant partie d'une opération d'ensemble d'un montant égal ou supérieur à cette somme, et constatant ainsi l'absence d'obligation de consultation,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL**
- **MANDATE Madame le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour acquérir la parcelle cadastrée 159 section C numéro 1675, d'une contenance de 301 centiares (301 ca), appartenant à Monsieur Christophe CHARRUEY, Madame Hélène CHARRUEY, à Madame Anne-Claire CHARRUEY, Madame Marie-Eugénie BOUGEARD et Madame Monique DUMELON, à l'euro symbolique, frais annexes à la charge de la commune,**

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260908-202609091259-DE

- **DÉSIGNE l'étude de Maître DELMAS, notaire à SAINT CAST LE GUILDO, pour instrumenter et rédiger les actes nécessaires à la vente,**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer tout acte et tout document nécessaire à la vente,**
- **DIT que cette parcelle est destinée à être classée dans le domaine public à l'issue de l'acquisition par la Commune.**

**VOTE : UNANIMITE**

Secrétaire de Séance
Mme TROTEL

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Marie-Madeleine MICHEL

MAIRIE SAINT-CAST LE GUILDO 22380